



FEU DE FORET DE GONFARON – 16 AOUT 2021

Commission régionale de la forêt et du bois - 16 novembre 2021 - Préfecture de Région

SOMMAIRE

1. Contexte général

- a. Présentation du massif des Maures
- b. Historique des feux
- c. Conditions météorologiques
- d. Dispositif préventif forestier
- e. Caractéristiques du feu

2. Déroulement du feu

- a. 1^{ère} phase-la plaine
- b. 2^e phase-le massif
- c. 3^e phase-les jours suivants
- d. Bilans du feu

3. Les actions post-feu

- a. Le retex « comportement du feu »
- b. Le retex « bâtis/OLD »
- c. Etudes travaux d'urgence et RTI
- d. Les 1^{ers} enseignements
- e. Les problématiques soulevées

1. Contexte général



La plaine et le massif des Maures

Secteur géographique de plus de 1000km² (de Hyères à Fréjus, de l'A8 au littoral)

- Massif cristallin=>Richesse écologique et paysagère
- Essence forestière emblématique : le chêne liège
- Forêt feuillues et mixtes majoritaires (chênes, pins Alep-maritimes-pignons, châtaigniers)
- Maquis (arbousier, calicotome, bruyère)
- Site Natura 2000 (34000ha)
- RNNPM (5276ha)
- Espèce protégée emblématique : la Tortue d'Hermann

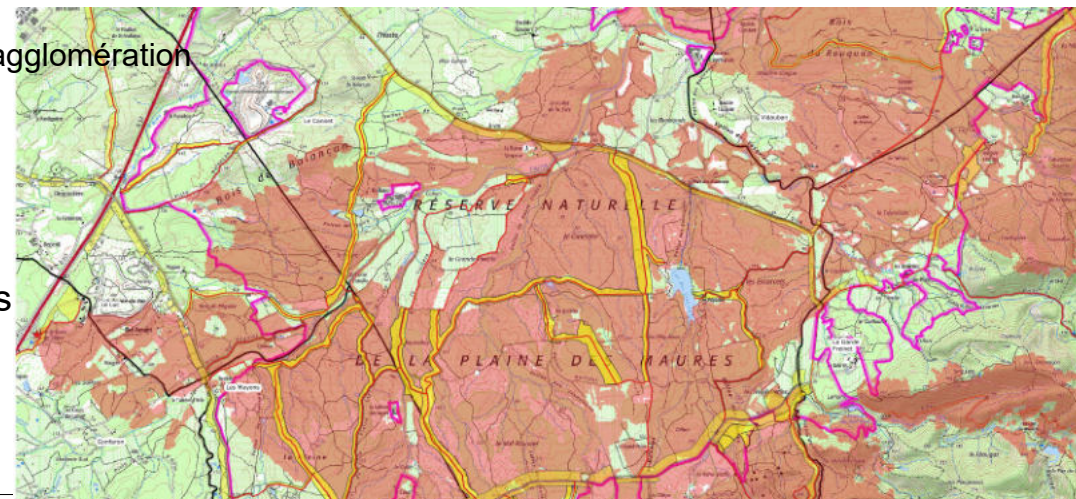
Équipements DFCI

- nombreux ouvrages DFCI, aménagés et entretenus PIDAF
- CC Coeur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Dracénie Provence Verdon agglomération
- nombreux débroussaillments aux abords des RD (CD83)
- nombreux points d'eau, citernes DFCI et poteaux incendie.

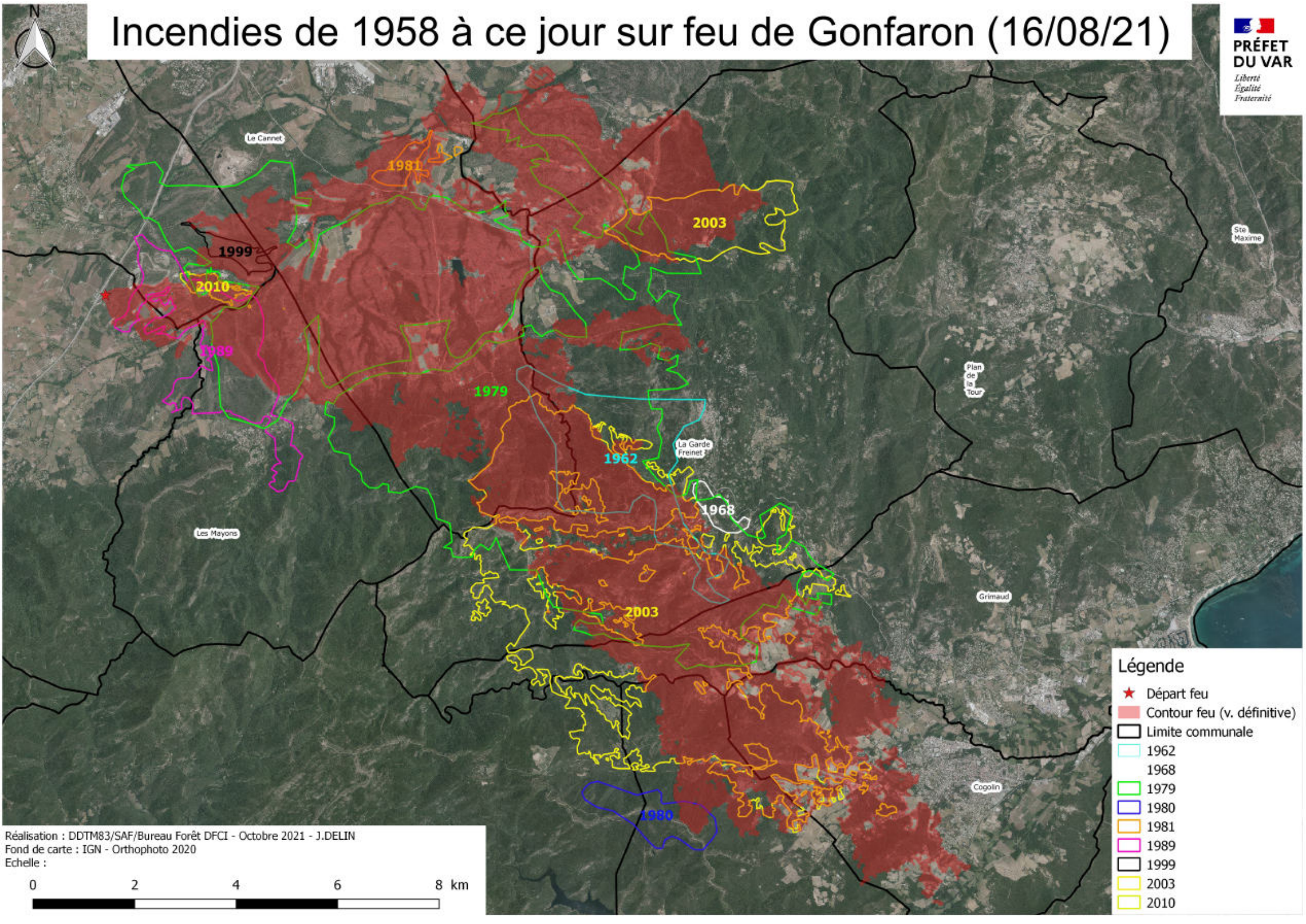
Historique des feux

nombreux incendies antérieurs=> 2 aux contours très similaires

- 10 août 1979 (5880 ha)
- 31 août 2003 (2726 ha)



Incendies de 1958 à ce jour sur feu de Gonfaron (16/08/21)



Légende

- ★ Départ feu
- Contour feu (v. définitive)
- Limite communale
- 1962
- 1968
- 1979
- 1980
- 1981
- 1989
- 1999
- 2003
- 2010

Réalisation : DDTM83/SAF/Bureau Forêt DFCI - Octobre 2021 - J.DELIN
Fond de carte : IGN - Orthophoto 2020
Echelle : 

Les conditions météorologiques

Sécheresse marquée

- Réserve en eau inférieure à la moyenne (dernières pluies significatives 23 mai)

Température élevée

- épisode caniculaire du 11 au 16 août

Vent secteur ouest > 40km/h avec rafales > 70km/h

À 19h45 à Vidauban

- Hygrométrie 15 à 20 %, température 36/37 C°, vent d'ouest à 45 km/h, avec rafales à 70 à 90km/h

=>Prévision et risque météo feu de forêt du 16 août :Très Sévère, Accès massif interdit



Le dispositif préventif forestier

43 PSI, 8 PSC, 3 vigies forestières

- surveillance lisières, traitement reprises et sautes de feu dans les 4 îlots concernés

activation CFE (Cellule Forestière d'Expertise), engagée auprès du PC Sapeurs-Pompiers

Du 16 au 19 août, 15 personnels forestiers (DDTM, ONF, CD83, EPCI) mobilisés

- reconnaissances terrain sur différents secteurs du feu

=> production contours successifs suivant évolution du feu

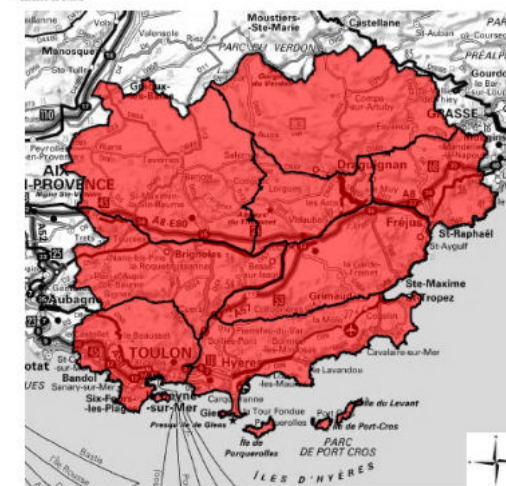


- Accès et travaux interdits dans tous massifs forestiers, extrême vigilance requise
- Accès interdit hors ZAPEF (Zones d'accueil du public en forêt autorisées, voir liste ci-dessous*) et travaux interdits, conditions d'accès particulières sur les Îles de Port-Cros et Porquerolles*
- Accès déconseillé et travaux pouvant être à l'origine d'un départ de feu interdits, sauf travaux agricoles, sylvicoles ou présentant un caractère d'intérêt général de 5h à 13h avec dispositif d'extinction (groupe motopompe avec réserve d'eau de 400L - prévisions dans l'arrêté préfectoral cité ci-dessous*)
- Accès autorisé, travaux autorisés avec dispositif de prévention et d'extinction approprié sous la responsabilité du chef de chantier
- Accès et travaux autorisés
- Aucune donnée

*Pour tout complément se référer à l'arrêté préfectoral réglementant la pénétration dans les massifs forestiers du 19 juin 2010 modifié.

**Zones ZAPEF :

- Toulon-Taras
- Calanque Port d'Alon
- Cascade de Silans



Les caractéristiques du feu

Écllosion le 16 août 2021 à 17h45

Aire d'autoroute des Sigues

Durée du feu : 7 jours

Feu éteint le 24 août 2021

Superficie : 6832ha, avec 80 km de lisières

Propagation fulgurante : 21km en 6h

Vitesse de propagation importante > 4km/h, et >3km/h en descente

Saute de feu > 1km

Moyens de lutte important :

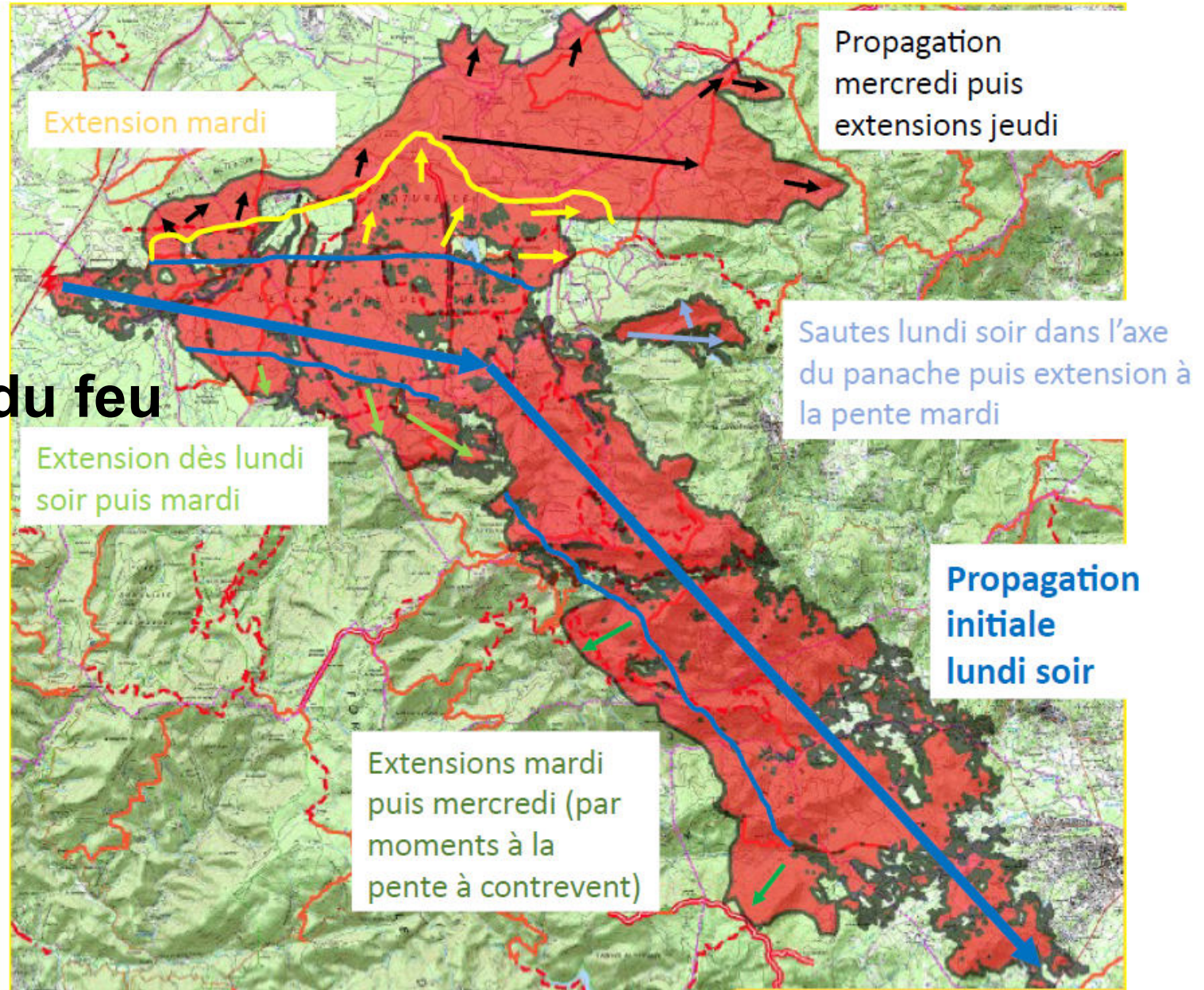
1200 pompiers

+ de 2000 largages par ABE et HBE

CAUSE : Enquête RCCI, origine supposée : jet de mégot



2. Déroulement du feu





**PRÉFET
DU VAR**

Liberté
Égalité
Fraternité

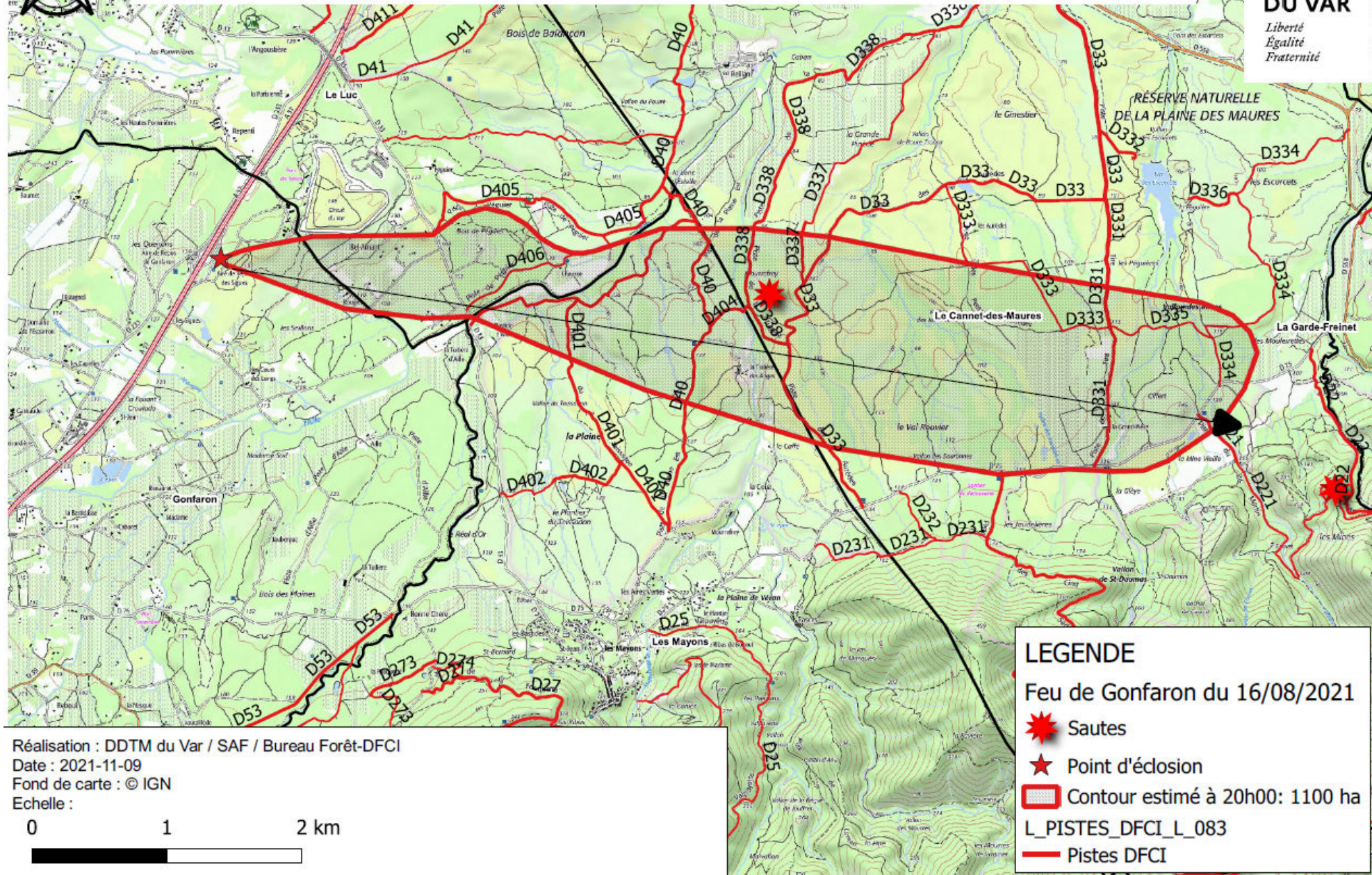


Feu du 16/08/2021 de GONFARON - Contour estimé à 20h00



**PRÉFET
DU VAR**

Liberté
Égalité
Fraternité



Réalisation : DDTM du Var / SAF / Bureau Forêt-DFCI

Date : 2021-11-09

Fond de carte : © IGN

Echelle :

0 1 2 km



LEGENDE

Feu de Gonfaron du 16/08/2021

Sautes

Point d'éclosion

Contour estimé à 20h00: 1100 ha

L_PISTES_DFCI_L_083

Pistes DFCI



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

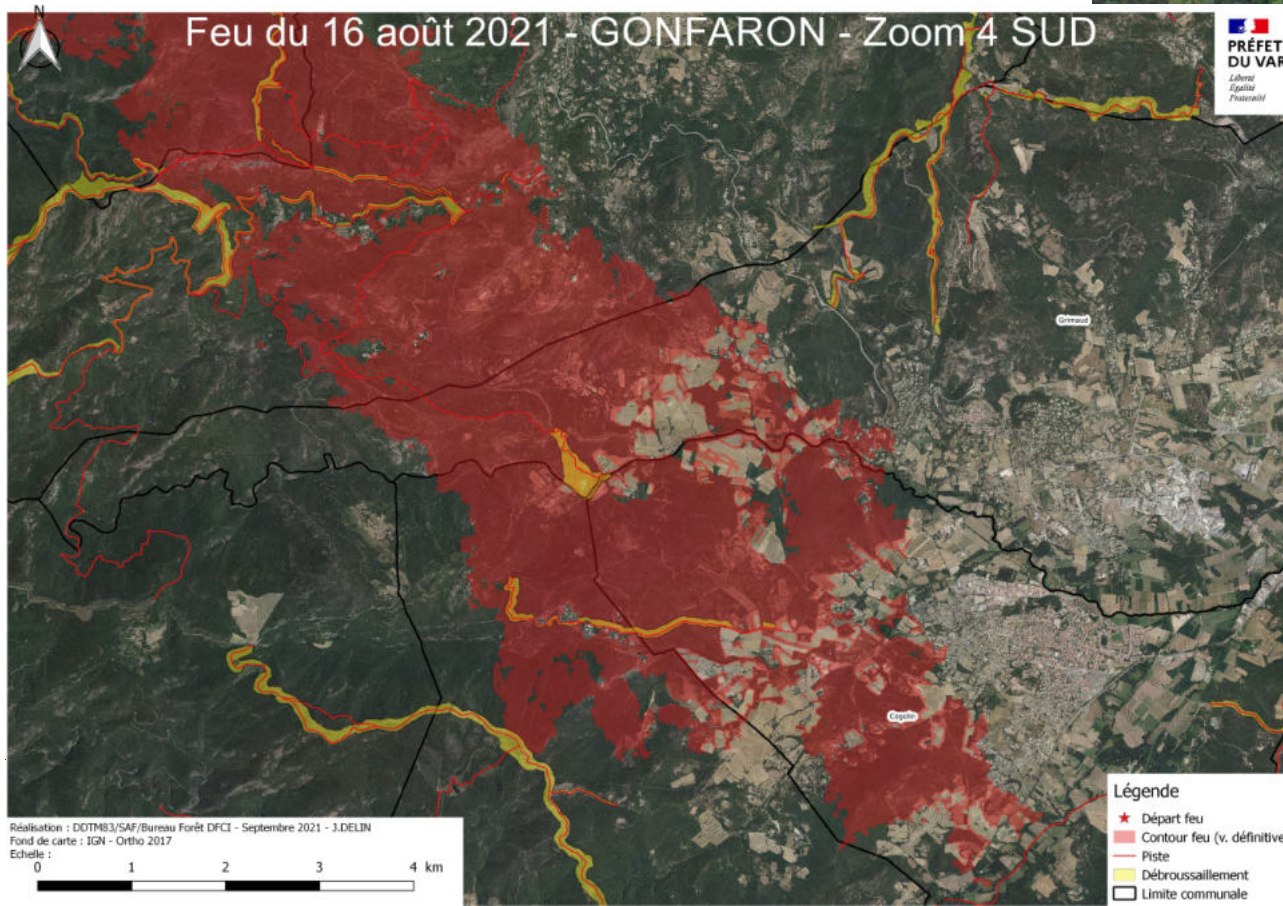
2ème phase – Le massif des Maures – de 20h à 1h du matin

saut de feu =>1,4 km

changement de direction du feu

vitesse de propagation > 4 km/h à la montée et >3km/h à la descente

action d'arrêt sur RD98 et piste DFCI A92



3ème phase – Les jours suivants

- Le 17 août à 12h : 4971ha brûlés
- changement de vent
- =>reprise virulente flanc arrière gauche en direction du Cannet et Vidauban
- =>élargissement flanc droit vers la Môle

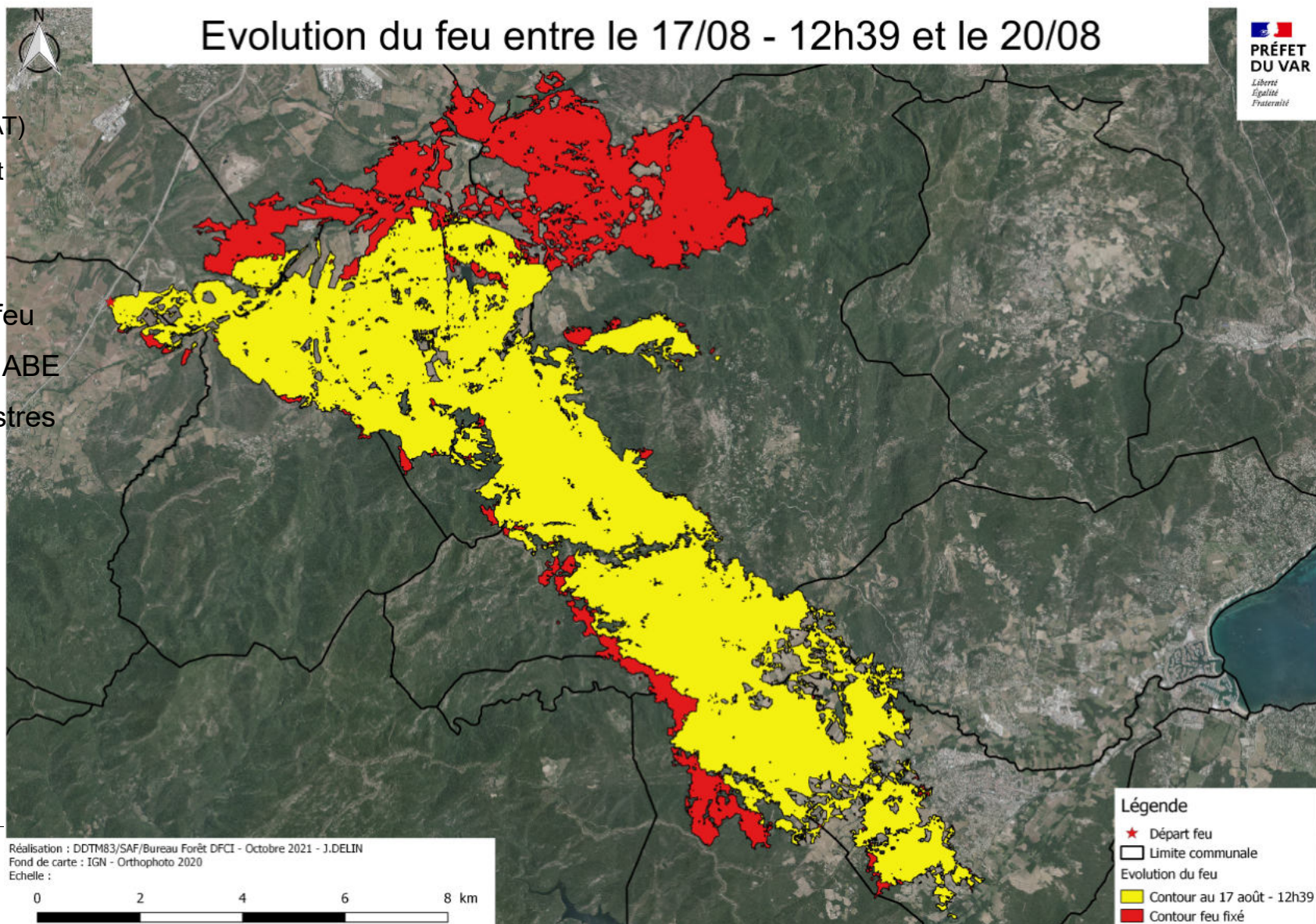
- Le 18 août,
vent de sud et Nd-ouest

- =>extension vers le nord (EALAT)
- =>extension vers Garde-Freinet
- aérologie compliquée

- Du 19 au 24/8 : maîtrise du feu
traitement des lisières par les ABE
et les groupes retardant terrestres

- orage du 23 août

- Feu éteint le 24 août



Bilans

6832ha brûlés, 9 communes impactées, 2262ha Cannet des Maures, 1802ha Garde-Freinet, 794ha Cogolin

Dommages humains, 2 décès à Grimaud

Dommages aux biens, + de 300 bâtis impactés, 1 camping détruit, plusieurs centres équestres détruits, 1 chai viticole détruit

Dommages forestiers, 6386ha de forêts et landes, 5797ha forêt privée, 466ha en forêt publique (RF)

Dommages agricoles, + de 400ha impactés, principalement des vignes

Dommages écologiques, 4016ha en site Natura 2000, 2707ha RNNPM (51,41 %)

1791 ha en zone sensibilité majeure (rouge) PNATH

2332 ha en zone sensibilité notable (jaune) PNATH

2 709 ha Zone de sensibilité très faible à modérée (zone verte-bleu)

Mortalité résultats des prospections post-incendies(SOPTOM)

* 46 % en général sur tous sites (plaine et massif)

* 97% sur Grimaud et Cogolin

* 40% sur Plaine des Maures

3. Les actions post-feu

Les RETEX

2 retex en interservice, pilotage DDTM et SDIS

Campagne de survol aérien et prise de vue aérienne du SDIS

Retex comportement du feu et ouvrages DFCI, coupure agricole, interface OLD

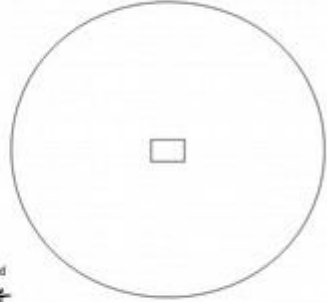
- Nombreux participants DDTM, SDIS, ONF, CD83, EPCI, COFOR, CNPF, INRAE, Elus, chambre agriculture, DREAL
- Récolte de données en cours avec chef de secteur SDIS
- 3 réunion réalisées, 2 programmées



Retex bâti/OLD

- Participants :DDTM,SDIS,ONF,INRAE
- Protocole d'investigation numérisé sur tablette
- 627 bâtis investigués, 62 à investiguer
- Caractérisation dégâts, OLD, type de bâti, accès, action de lutte

2 études travaux d'urgence et RTI (présentation Région)

Propagation de l'incendie Montant Descendant A plat tête de feu		Au vent A contre-vent Sans vent flanc de feu		Type de feu végét basse seule arboré - feu au sol arboré - montée ponct. arboré - feu de cime arboré - feu total		Action de lutte propriétaire pompier au sol ABE / HBE aucune		Identifiant bâti	
Type de construction Habitation (principale ou secondaire, y.c. annexes attenantes) Hangar, bâtiment technique (surf importante, pas dépendance) Cabanon autre type (préciser)		observations							
Dégâts (en considérant le bâti identifié)		0 Pas de dégâts 1 Dégâts matériels périphériques 2 Dégâts sur instal. ext. / dépendances 3 Construction touchée extérieurement 4 Construction touchée intérieurement		observations					
Niveau de réalisation du débroussaillage (en moyenne sur la parcelle)		observations :							
non réalisé Présence d'une coupure en interface (50 à 100m)		Strates basses - de 30m Elagage et mise à distance des houppiers - de 30m		strates basses 30 à 49 m des houppiers de 30 à 49 m		Strates basses 50 m et + Elagage et mise à dist. des houppiers 50 m et +			
Niveau de dégât sur la végétation (du côté de l'arrivée du feu)		dans la zone débroussaillée		hors zone débroussaillée		observations			
profondeur du débroussaillage (en m par tranche de 5m)		Herbacées Végétation ligneuse basse (broussailles) Végétation ligneuse haute (arbres)		Végétation ligneuse basse (broussailles) Végétation ligneuse haute (arbres)		Végétation ligneuse basse (broussailles) Végétation ligneuse haute (arbres)			
Autres éléments de dégâts sur la végétation (haie, arbre isolé...)		observations							
Facteurs défavorables (type age combus. toit, état des murs, matériaux, fenêtres ouvertes...)		observations							
Accessibilité de la construction		Type de voie (avenue, RD, route) + revêtement Largeur min. chaussée Impasse (oui/non)		observations					
Photos n°		observations							
Fiche remplie par		observations							
Cases jaunes : cocher la bonne réponse (plusieurs possibilités sur l'incendie uniquement) / Cases vertes : à renseigner si applicable		Nord		(facultatif) Représentation de la zone expertisée autour de la construction identifiée sur un rayon de 50 mètres		Date			



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1^{ers} enseignements du feu

Importance des ouvrages DFCI pour les pompiers:

- transit et accès des moyens (lutte et secours aux personnes)
- engagement sur front et flancs du feu
- maîtrise des sautes très nombreuses en amont de la tête du feu
- Intervention sur flancs, ouvrages DFCI limitent propagation du feu (jalonnement) => réduction des surfaces brûlées
- actions de lutte conduites grâce aux débroussailllements DFCI:
 - Arrêt décisif de la tête du feu, le 17 de 0h à 2h du matin, sur dispositif stratégique DFCI composé de la RD98, utilisée comme appui feu tactique, et piste A92 Vallée de la Mole, traitement des sautes => réduction des surfaces brûlées (+ de 3000ha et nombreux enjeux humains menacés)
 - ligne d'arrêt tentée le 16 sur RD33 et le 17 sur RD558: non tenue à cause des sautes de feu
- Défense de points sensibles, secours aux personnes, notamment hameaux de Haute et Basse Court à La Garde-Freinet

Résultats bruts du Retex Bâti/OLD:

- Sur 627 bâtis investigués
 - 240 sans dégât (38 %)
 - 99 avec dégâts intérieurs (16 %)
 - 38 avec dégâts extérieurs (6%)
 - 94 avec dégâts sur dépendance (15%)
 - 86 avec dégâts matériels périphériques (14%)
 - **=> 51 % des constructions impactées**



1^{ers} enseignements (suite) et problématiques soulevées par ce feu

Résultats bruts du Retex Bâti/OLD:

- Sur 627 bâtis investigués
 - 221 avec OLD conformes (35 %)
 - 106 avec OLD incomplètes (17%)
 - 126 OLD non-réalisées (20%)
 - => besoin d'analyse pour plus d'interprétation

Protection des zones urbaines : interfaces OLD (CCGST)

- intervention des sapeurs-pompiers facilités
- Autoprotection de secteurs bâtis (ex. Bois Fleuri à Cogolin)

Problématiques :

- Conciliation des enjeux écologiques, DFCI et gestion forestière,
- Réalisation des OLD particuliers et voirie
- Techniques culturales agricoles notamment viticoles au regard de la propagation du feu, quid des « coupures agricoles » quand les fossés et talus « Corridors » ne sont pas débroussaillés (effet mèche)
- Déprise agricole et traitement des friches
- Extension des risques feu de forêt liés au changement climatiques et dimensionnement du dispositif de surveillance forestier pour une attaque massive des feux naissants efficace et performante, notamment nord ouest et centre Var

Merci pour votre attention

